

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

La couverture, le sommaire et les pages d'annonces  
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue.

LA  
SEM AINE RELIGIEUSE  
DE QUEBEC

---

---

La foi des humbles

Saint François de Sales ayant un jour donné les secours de son ministère à une pauvre femme aveugle, disait à son entourage : « Elle voit plus clair dans les choses du ciel que ceux qui ont de bons yeux. » La réflexion du saint prélat se vérifie tous les jours. Il y a dans le peuple croyant une intuition des vérités religieuses, un abandon filial entre les mains de Dieu que l'on ne trouve pas si aisément parmi les personnes plus éclairées selon le monde. Il parle de sa confiance dans la protection d'en haut comme le malade parle de son médecin, et prend à la lettre la parole de l'Évangile : « Demandez et vous recevrez. » Un malheur le menace ou le frappe, aussitôt il pense aux remèdes surnaturels. Il tombe bien quelque fois dans une pieuse exagération, mais elle vaut mieux que l'excès contraire.

Certains esprits, qui n'en ont guère, se scandalisent en voyant le gens du peuple recourir à Dieu et à ses saints pour les nécessités de la vie, pour leurs champs et leurs troupeaux; comme s'il était indigne de la Providence de s'occuper de pareilles choses. Ils trouveraient tout naturel pourtant que le ciel eût soin de leur fortune et des intérêts de leur ambition. Or Dieu semble bien plus paternel et plus admirable quand il protège les pauvres. Une tête de bétail n'est-elle pas plus précieuse pour l'homme du peuple qu'un capital pour les financiers? D'ailleurs, aux yeux du souverain Maître de l'univers, en quoi le plus humble héritage diffère-t-il d'un domaine princier?

« L'esprit le plus fort est celui qui sent le mieux sa faiblesse, » a dit Lamennais; c'est parce que les âmes simples et droites, sont pénétrées de ce sentiment que Dieu les écoute et les exauce.

### Le Congrès Eucharistique de Jérusalem

L'entrée du cardinal-légat à Jérusalem a eu un éclat qui n'a sans doute eu rien de comparable, même sous les croisades ; il faut peut-être remonter à la journée triomphante des Rameaux. Le train spécial est arrivé une heure trop tôt ; on a attendu à la gare sous une tente brûlante, mais devant les délégations et le Conseil général, et devant des envoyés des patriarches schismatiques et de tous les consulats, le cardinal a très heureusement parlé, et pendant ce temps, la foule des juifs, musulmans, dissidents et catholiques grossissait toujours, les collines, les murs, les chemins ne montraient que des grappes humaines de toutes couleurs.

L'étonnement était grand, le cardinal, sur la mule blanche, bénissait ou saluait tour à tour, mais l'esprit de joie, de paix, de délivrance était plus visible que l'étonnement produit par ce spectacle.

Le gouvernement turc avait envoyé des troupes de la petite garnison ; les cavas de tous les consulats ouvraient la marche et la cavalerie-fermait.

Un groupe d'ecclésiastiques suivait à cheval la mule du cardinal, précédé lui-même d'un porte-croix.

Puis le consul général venait en voiture avec Monseigneur de Liège. A la porte de Jaffa, qui est loin de la gare, le patriarche latin, Mgr Piavi, à complimenter le légat qui a répondu.

La foule était telle que, pour éviter les accidents, on a dû fermer la porte de Jaffa, derrière le cardinal, laissant tout un peuple de Jérôsôlimitains et de pèlerins hors la ville.

La procession de tout le clergé régulier et séculier a commencé vers le Saint-Sépulcre pour chanter le *Te Deum* et on a proclamé, en latin et en arabe, la bulle qui annonce le légat. De nombreux évêques entouraient le légat.

Au retour au patriarcat latin, le patriarcat grec uni, qui ne vient pas au Saint-Sépulcre, attendait et, avec ses suffragants, présentait les hommages.

Cette journée sera mémorable dans l'histoire de Jérusalem et dans l'histoire de l'Eglise, car tout l'Orient présent dans la Ville Sainte a montré une grande joie de la prévenance du Saint-Siège, qui députe ainsi un prince de l'Eglise.

#### Les séances du Congrès

Toutes les séances du Congrès ont été remarquables, par les travaux, l'attente, la solennité et tout ensemble l'enthousiasme des congressistes venus de tous les points du monde ; la dignité et le nombre des personnages, évêques, clergé, etc., qui y prenaient part, leur donnaient une grandeur singulière ; mais les dernières journées ont été encore plus admirables.

Nos seigneurs les évêques d'Orient, par eux-mêmes, ou leurs représentants, ont fait des rapports très remarquables, qui ont ouvert les yeux aux Occidentaux sur la beauté et l'antiquité des rites orientaux. Ils ont, à plusieurs reprises, affirmé très énergiquement le dévouement des Eglises orientales unies pour le Saint-Siège et leurs sympathies pour leurs frères de l'Eglise latine.

D'autre part, les rapports des Occidentaux affirmant l'amour du Saint-Siège et de l'Eglise Romaine pour les catholiques d'Orient provoquaient les enthousiasmes très sincères des Grecs, Arméniens, Maronites et Slaves unis.

Le cardinal-légat a assisté à toutes les séances, entouré des quarante à qua-

rante-cinq patriarches, archevêques, évêques, abbés mitrés, protonotaires d'Orient ou d'Occident, et des autres personnages éminents qui couvraient l'estrade

Des délégués de l'épiscopat français, allemand, anglais, américain, des vicaires généraux, quatre curés de Paris, des laïques de la plus haute distinction se remarquaient dans l'assistance. On a tenu les séances à Saint-Sauveur, à Sainte-Anne, à Notre-Dame de France, qui en a eu de très belles. Le Saint-Sacrement est resté exposé tout le temps au Patriarcat.

Son Eminence a gagné tous les cœurs : elle a agi avec une prudence, une délicatesse et surtout une bonté inexprimable.

Au cours des séances, le légat n'est sorti pour la première fois de sa grande mission que pour se rendre, en un appareil très modeste, à la léproserie, et là, se dévouer aux rebuts de l'humanité comme s'il en était le plus humble serviteur. Cet acte de charité a rempli toute la population d'une profonde impression.

La séance de la clôture du Congrès, tenue le samedi soir, a dépassé toutes les autres. Après de remarquables discours, entr'autres celui de l'archevêque de Bagdad, qui a demandé à l'assemblée de voter des remerciements au Pape, au cardinal, et à la France, avec une éloquence qui a provoqué des applaudissements réitérés, le cardinal-légat a fait un magnifique appel à l'union, dans un rapprochement saisissant entre le Congrès eucharistique et la fête de la Pentecôte.

A la fin de cette mémorable séance, il y a eu le chant des *Laudes* ou acclamations liturgiques à tous les évêques du Congrès ; elles ont produit un grand effet et réjoui tous les cœurs.

#### *Les solennités*

Mais ce ne sont pas seulement ces réunions, si fécondes en révélations précieuses, en démonstrations d'union, en actes d'amour pour Notre Seigneur dans le Très Saint-Sacrement et de docilité pour le Saint-Siège, qui ont donné au Congrès eucharistique un cachet incomparable ; ce sont encore toutes les solennités qui se sont accomplies entre les séances dans les différents rites.

Chaque matin a eu lieu, présidée par le cardinal-légat, une messe solennelle en un rite différent. On y a ajouté, à certains jours, des ordinations. Tous les rites se sont déroulés successivement, et, le dernier jour, le cardinal-légat a officié pontificalement dans l'église du Patriarcat, entouré de tous les évêques avec leurs mitres, leurs ornements et leurs insignes. C'était un spectacle de toute beauté.

\* \* \*

Chaque soir, après la réunion de l'après-midi, avait lieu une procession splendide du Saint-Sacrement dans la communauté de Jérusalem.

Le cardinal a assisté à toutes avec un grand nombre d'évêques et des centaines de prêtres. Les pèlerins, les fidèles, les établissements catholiques, leurs musiques, rehaussaient la pompe de ces grandes manifestations de foi et d'amour au Saint-Sacrement, faites en plein air, aux yeux de tout Jérusalem qui les admirait tous les jours de cette grande semaine.

En outre, pendant trois jours, ont eu lieu des réunions sacerdotales très

vivantes et très nombreuses. Le cardinal a présidé la dernière, où le patriarche de Jérusalem a dit des choses fort intéressantes sur la situation des catholiques en Palestine.

Ajoutez à tout cela, le chemin de Croix solennel à travers les rues de Jérusalem, le vendredi de cette semaine du Congrès. Deux grandes croix y furent portées. Les évêques, au nombre de douze, en portèrent une autour du Saint-Sépulcre.

Des adorations nocturnes, faites en divers sanctuaires, à Gethsémani, la Flagellation, etc., s'ajoutèrent à l'adoration diurne continue qui se faisait à l'église du Patriacat. Les dames en firent une à l'*Ecce Homo*, chez les dames de Sion.

#### *Spectacle admirable.*

Tant de ferveur, tant d'entrain, de si grandes séances, des travaux si remarquables, des solennités si éclatantes, une fusion si fraternelle de l'Orient avec l'Occident catholiques, avec tant d'évêques et de fidèles de toutes les parties du monde, ayant le Pape à leur tête, dans la personne de son légat, et se jetant tous ensemble, en des rites divers, aux pieds de Notre-Seigneur, adoré dans le même Sacrement, sur le même autel, avec une même foi, voilà le spectacle sans pareil qu'à vu Jérusalem et qui ne s'était jamais vu, sans doute, avec un tel éclat et un caractère aussi universel.

La paix, le respect des fidèles et orthodoxes, l'ordre public ont entouré ces grandes assises des circonstances les plus favorables.

Aussi le Congrès a-t-il rendu hommage aux autorités turques, et à Sa Majesté le Sultan pour la liberté et la protection accordées à ces solennités religieuses.

#### *La Pentecôte.*

Le jour de la Pentecôte, la vaste tente était déployée sur le mont Sion, près du Génacle ; dès minuit, l'office de Matines fut chanté et les messes commencèrent.

Vingt-cinq autels entouraient le maître-autel où fut chantée la grand'messe à 6 heures et où de nombreuses communions furent distribuées ; on célébra près de 400 messes. On eût dit une cathédrale en ses plus beaux jours de fête.

Le soir de la Pentecôte fut chanté, au milieu d'une pompe éclatante, le *Te Deum* d'actions de grâces au Saint-Sépulcre.

Le légat présidait, entouré des évêques et d'une foule considérable qui chantait l'hymne de la joie et de la reconnaissance avec un élan saisissant.

La bénédiction du Saint-Sacrement terminait la cérémonie.

#### *La séance de clôture.*

Mais la vraie séance de clôture eut lieu le lendemain, lundi de la Pentecôte ; voici comment :

Le cardinal-légat vint poser la première pierre de l'église de Notre-Dame de France et bénir l'hôtellerie. Il avait accepté de déjeuner ensuite avec le pèlerinage. Les patriarches, archevêques, évêques, le conseil général de France, les membres du Comité du Congrès, les supérieurs des communautés, les per-

sonnes notables de Jérusalem et de divers pays, etc., étaient invités. Tous furent fidèles à ce rendez-vous général.

Après la cérémonie religieuse, qui fut émouvante, les pèlerins allèrent pieusement baiser la première pierre. Le parchemin, introduit dans la boîte de plomb, est un document précieux dont le texte est signé par le légat et tous les évêques, abbés et prélats présents. A la porte de Notre-Dame de France, le consul salua le cardinal qui répondit en quelques mots pleins de sympathie pour l'œuvre de patriotisme.

#### *Le banquet.*

Mais quand le moment du banquet fut arrivé, et quand le légat parut, accompagné du consul et suivi de tous les évêques qui prirent place, avec son Eminence, à la table élevée au fond de l'immense réfectoire, un enthousiasme indescriptible éclata de tous les points de cette immense salle où se trouvaient réunies près de mille personnes représentant tous les pays, toute la hiérarchie ecclésiastique, tous les Ordres religieux, tous les rangs de la société. Jamais peut-être pareil banquet ne s'est offert nulle part.

La croix lumineuse, éclairée à l'électricité, brillait de ses mille feux, au fond de la salle, en face du légat. Cinquante-cinq religieux de l'Assomption servaient les tables qui se déroulaient, devant celle du légat et des évêques, en cinq ou six rangées d'une longueur telle que, au dessert, on dut se rendre à la tribune, disposée à droite au milieu de la salle, pour être entendu de tous.

Ces agapes accomplies au lendemain du Congrès, dans un réfectoire improvisé, entouré de toiles auxquelles étaient suspendues mille oriflammes, bannières ou drapeaux de divers pays, avaient tout ensemble un grand air de distinction et un aspect de simplicité qui rappelaient les plus belles fêtes et les plus brillantes réunions du moyen âge.

Mgr Doutreloux, président du Congrès, annonce, vers la fin, que le Saint-Père a répondu au télégramme envoyé au début des réunions par une dépêche qu'on venait de recevoir. Il la lit. Elle dit les effusions de bonté et les bénédictions du Saint-Père pour le légat, les évêques, et tous les congressistes. L'assemblée se lève aussitôt et acclame longuement Léon XIII.

Au dessert, le R. P. Bailly, directeur du pèlerinage, au nom des pèlerins, de Notre-Dame de France, et spécialement de la Congrégation des Augustins de l'Assomption, salua en termes très éloquents et longuement applaudis, les diverses phases de la vie si remplie du cardinal qui fut toujours, à Paris, à Lourdes, à Reims, comme à Jérusalem, le père, l'apôtre, le sauveur de toutes les grandes œuvres de ce temps, depuis les catéchismes de Saint-Sulpice, les paroisses de Paris, de Saint-Ambroise et Saint-Augustin, les œuvres ouvrières, la bonne presse de province, les pèlerinages de Terre Sainte, de Lourdes et des ouvriers, jusqu'à ce Congrès et à cette consécration de l'œuvre de Notre-Dame de France. Une explosion d'enthousiasme éclata à la suite de ce toast.

Le Père annonça que Son Eminence le cardinal-légat, non content des monnaies qu'on place dans toute première pierre, avait donné 1000 francs pour Notre-Dame de France. Ils seront appliqués au maître-autel, monument commémoratif de cette fête et du Congrès. Les applaudissements redoublent.

Monseigneur l'évêque de Liège, M. de Pélerin, Monseigneur l'archevêque de Balbeck, le R. P. Bailly se succèdent ensuite à la tribune.

*Un incident émouvant.*

Enfin, le cardinal se leva et, en des termes d'une distinction parfaite où le cœur et l'éloquence éclataient à chaque mot, remercia ceux qui l'avaient loué à l'excès, disait-il. Puis, après avoir rendu hommage au sultan, il remercia en particulier le consul général de France, et annonça qu'en vertu des facultés que lui avait données le Saint-Siège, il lui décernait la décoration de Grand-Croix de Saint-Grégoire. Le consul répondit en quelques mots très heureux et très applaudis.

Le légat, les évêques et le consul furent longuement acclamés à leur sortie.

Le soir, la croix lumineuse, élevée jusqu'à la hauteur du toit, disait à toute la Ville Sainte la joie et la gratitude de Notre-Dame de France, si comblée de bénédictions en ce jour mémorable pour elle et la Palestine.

**Lettre d'un missionnaire du Japon**

Kumamoto, (Japon), le 21 mai 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Ci-inclus un petit article. Prière de le publier dans la *Semaine Religieuse*. Et puisse-t-il intéresser les lecteurs !.....

J'y joins, sous un autre pli, une notice avec lithographie, sur les martyrs de Yatsushiro. On y voit la trempe du tempérament Japonais.

Que la sainte Vierge, qui m'a inspiré de vous écrire, vous bénisse, vous et votre journal.

En Elle et son divin Fils, je suis, Monsieur le Rédacteur.

Votre très humble serviteur,

J.-W. CORRE.

**La sainte Vierge et le Japon**

On sait que la foi a été apportée au Japon par le grand apôtre des Indes, saint François-Xavier. Il y aborda sous les auspices de la sainte Vierge, le jour de son Assomption, 15 août 1549. Après lui, d'autres Pères de la Compagnie de Jésus, suivis bientôt des Franciscains, des Dominicains et des Augustins vinrent y prêcher l'Évangile, et firent un grand nombre de chrétiens, à qui ils inculquèrent profondément le culte de Notre Seigneur, avec celui de Sa Très Sainte Mère. Jamais depuis la primitive Église, on n'avait vu tant de ferveur et de piété. Le démon jaloux suscita une longue et effroyable persécution. Des milliers de martyrs donnèrent leur vie dans les tourments, et leur dernier cri, en mourant, était *Jésus Marie*. On rapporte aussi que plu-

sieurs ont été consolés dans leurs souffrances par des apparitions de la Mère de Dieu.

(On sait que parmi ces martyrs, 26 ont été canonisés en 1862, et 205 béatifiés en 1867).

Enfin, avec quantité d'ouailles, tous les pasteurs disparurent dans la tourmente ; il ne resta plus ni évêque, ni prêtre. Le pays fut entièrement fermé aux étrangers ; et pendant près de deux siècles et demi, tout faisait croire en Europe qu'il ne restait plus rien de la brillante chrétienté Japonaise.

Mais cette Eglise fondée sous les auspices de Marie et élevée dans son amour, ne pouvait pas périr. A défaut de prêtre, Elle en prit Elle-même le soin et la direction. Elle fut l'étoile qui guida les fils des martyrs, pendant cette longue et affreuse nuit ; Elle fut la colonne lumineuse qui marcha à leur tête : le culte de cette Mère bien-aimée, enraciné dans les familles, y maintint en même temps toute la religion.

En 1847, lorsque le Japon paraissait aussi inaccessible que jamais, le Pape Pie IX, par l'inspiration d'en Haut, déclara la sainte Vierge patronne principale de tout l'Empire japonais, sous le titre de Son Très Saint Cœur.

Enfin, en 1854, l'année où le même Souverain Pontife proclamait le dogme de l'Immaculée Conception, le Japon si longtemps fermé, s'ouvrait de nouveau aux étrangers et aux prédicateurs de l'Évangile.

Mais tout n'était pas fait.....Les ministres protestants s'installèrent les premiers. Les descendants des anciens chrétiens vinrent les voir (en cachette, car ils étaient toujours sous le coup de la persécution), espérant de rencontrer en eux les successeurs de ceux qui avaient converti et formé leurs ancêtres. Hélas ! ils ne trouvèrent point *Santa Maria*, et s'en retournèrent désolés.

Mais bientôt une église catholique s'éleva aussi. Elle fut terminée au mois de février 1865, et dédiée aux 26 martyrs Japonais canonisés en 1862. Dans cette église on érigea un autel à Notre-Dame, et au-dessus de cet autel, on plaça la statue de cette auguste Mère tenant son Enfant dans ses bras.

Dès que l'église fut ouverte au public, on remarqua tous les jours grande affluence de visiteurs...Les descendants des martyrs étaient en présence de *Santa Maria*, ils avaient retrouvé les prêtres des anciens jours. Le 17 mars, ils se révélèrent à l'un d'eux, le Père Petitjan, qui l'année suivante, fut établi par le Saint-Siège pour les gouverner, avec le titre d'évêque de Merio-phyte et Vicaire Apostolique de tout le Japon.



Quelque temps après, Pie IX, pour perpétuer le souvenir des bienfaits de Marie envers ce pays, institua en son honneur une fête spéciale, à laquelle il assigna précisément le 17 mars de chaque année. Nous l'appelons la fête de la Découverte des chrétiens, ou tout simplement la fête de Notre-Dame du Japon. Le même Souverain Pontife attacha des indulgences à l'invocation : *Notre-Dame du Japon, Marie conçue sans péché, priez pour nous.*

Mais il n'existait point de station de ce vocable, lorsqu'il y a 4 ans, au commencement de 1889, on désigna un missionnaire pour la grande province du Higo, qui n'avait pas encore été évangélisée. Avant de s'y rendre, ce missionnaire choisit un saint patron pour ce nouveau poste, et il le fit approuver par son évêque. Mais ce n'était pas le patron que Dieu voulait. Le missionnaire envoya devant lui, au chef-lieu appelé Kumamoto, un prêtre indigène pour louer une maison. Les maisons à louer ne manquaient pas ; et plusieurs fois on fit des arrangements, qui furent toujours brisés sans tarder, le plus souvent parce qu'on ne voulait pas laisser prêcher notre religion.

Enfin un contrat fut signé ; le missionnaire vint en toute hâte ; mais à peine l'eut-on vu qu'on refusa d'observer les engagements, et cela encore en haine de la foi.

Que faire ?..... On était à la veille du 17 mars. Tout à coup le missionnaire pense à recourir à Notre-Dame du Japon. Il appelle le Père indigène et ils décident tous les deux de mettre le nouveau poste sous son vocable, si Elle leur procure une maison pour le lendemain.

Le soir même, un homme vint les trouver, et leur dit qu'il mettait à leur disposition une maison située telle rue, tel numéro, qu'ils pouvaient s'y installer dès le lendemain, et y prêcher en toute liberté notre religion. Grande fut leur joie, et plus grande encore leur reconnaissance envers Notre-Dame du Japon. L'évêque consentit sans peine à défaire le premier patron et à accorder Celle qui s'était en quelque sorte imposée d'Elle-même.

Et voilà que Notre-Dame du Japon a un poste, c'est-à-dire une grande et belle ville, avec une immense province tout autour. (Cette province est située précisément au centre de cette partie du Japon où ont fleuri autrefois les chrétiens et les martyrs, et où a eu lieu la Découverte que je viens de raconter). Elle a un poste, dis-je, et grâce à Dieu, ce poste commence à avoir quelques fidèles ; mais il n'a pas encore d'église, pas de chapelle, pas même un autel : on célèbre la messe dans une petite chambre japonaise, sur une pauvre table.

Pour avoir une église qui convienne, c'est-à-dire grande, belle et solide, avec une résidence à côté, il faut une somme assez considérable, (environ 500,000 francs), et nous n'avons que notre pauvreté.

J'ose recommander cette bonne œuvre aux prières et à la sympathie des âmes dévouées à la sainte Vierge. Bénédiction dans le temps et dans l'éternité, à toutes les personnes qui apporteront leur pierre pour la construction de l'église de *Notre-Dame du Japon* !.....

Les sectes anticatholiques menacent d'envahir ce pays. Il faut leur opposer Celle dont l'Eglise chante : *qu'à Elle seule, Elle a tué toutes les hérésies dans le monde entier* : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. Son Eglise, si elle est belle, attirera les yeux et les cœurs des Gentils, et sera le gage de nombreuses conversions.

L'Empire du Japon renferme plus de 40 millions d'habitants. Le nombre de nos catholiques ne monte pas encore à 50 mille. Mais nous avons la liberté religieuse depuis 4 ans.

Le peuple Japonais est le plus intelligent et le plus vertueux de tous les peuples païens qui existent sur la terre. Saint François-Xavier appelait les Japonais *les délices de son cœur*. Si cette nation se convertit, on espère qu'elle exercera une heureuse influence autour d'elle, et qu'elle rendra de grands services à l'Eglise.

J'ai à évangéliser deux cents quatre-vingt-treize communes, très peuplées, et renfermant environ deux mille cinq cents villages, bourgades ou villes, sans compter cette grande cité de Kumamoto. C'est l'équivalent de plusieurs grands diocèses. Comme auxiliaire, j'ai un prêtre indigène, dont le centre d'action est à 12 lieues d'ici (nous nous rencontrons à peu près tous les mois, pour nous confesser l'un et l'autre), et deux sœurs françaises, qui ont loué une petite maison dans Kumamoto, d'où elles travaillent à convertir les personnes de leur sexe.

Cette ville renferme plus de 100 temples où le démon est adoré depuis des siècles. N'est-il pas temps qu'on en fasse un à Celle qui lui a brisé la tête, la douce Vierge Marie ?.....

Les lettres m'arrivent directement avec l'adresse : Rév. J. M. Corre, missionnaire apostolique, Kumamoto, Japon. La poste expédie elle-même les offrandes, en vertu des traités. On peut aussi les adresser au Père Hinard, Directeur des Missions-Etrangères, 128, rue du Bac, Paris, ou au Père Roinard, Directeur du Grand Séminaire, Montréal.

## Parallélisme de deux motions sur l'instruction primaire

## MOTION FERRY

Article premier.— « Nul ne peut exercer les fonctions d'instituteur ou d'institutrice titulaire..... dans une école publique ou libre, sans être pourvu d'un brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Toutes les équivalences admises par le paragraphe 2 de l'article 25 de la loi du 15 mars 1850 sont abolies. » (Voir Sirey lois annotées, 8ème série, 1881-85, p. 278.)

Cette motion proposée par le franc-maçon Jules Ferry, en 1880, et adoptée par le Parlement français, en 1881, a été le point de départ de la laïcisation de l'enseignement en France.

## MOTION MASSON

Paragraphe premier.— « Aucune personne ne devrait enseigner dans une école académique, modèle ou élémentaire subventionnée par le gouvernement sans être pourvue d'un brevet de capacité correspondant au degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner. »

Bien que la teneur des deux motions soit essentiellement et presque littéralement la même, nous sommes convaincu que le mobile qui les a dictées est totalement différent. Mais la droiture des intentions ne saurait changer le caractère dangereux et injuste d'un projet de loi quelconque, et encore moins justifier d'ignorer la marche suivie en France par les sectes pour déchristianiser l'enseignement. Les mêmes causes ont toujours produit et produiront toujours les mêmes effets, indépendamment des intentions que l'on peut avoir.

Remarquons de plus que la loi française de 1850, décrétant les équivalences en faveur des congrégations et rappelée en 1881, sur la proposition de M. Ferry, était absolument identique à notre loi canadienne de 1846, qui aurait cessé d'être en vigueur si la motion Masson eût été adoptée.

Voici maintenant le texte officiel de l'amendement proposé à la motion Masson, que nous avons déjà reproduite :

M. Eugène Crépeau, secondé par l'honorable Ths Chapais, propose en amendement.

« Attendu que la loi, article 1959 des Statuts réfundus de Québec, qui oblige toute personne désirant se livrer à l'enseignement à subir un examen et à se munir d'un brevet de capacité, reçoit une exception par l'article 1960, qui exempte tous prêtres, ministres du culte ou ecclésiastiques, ou personnes faisant partie d'un corps religieux enseignant, et toutes personnes du

« sexe féminin faisant partie d'une communauté religieuse, de  
 « l'obligation de subir tel examen et d'obtenir tel brevet de capa-  
 « cité ;

« Attendu que cette loi est en force depuis plus de quarante-  
 « cinq ans et qu'aucune plainte régulière n'a jamais été portée  
 « devant ce Conseil contre cette loi, ni contre la manière dont  
 « elle a fonctionné ; mais qu'au contraire elle a donné généra-  
 « lement satisfaction.

« Qu'en conséquence et en toute justice pour ces corps et com-  
 « munautés, ce Conseil ne croit pas qu'il y ait lieu de recom-  
 « mander l'adoption des amendements suggérés par la motion  
 « principale.

POUR L'AMENDEMENT :—Mgr l'archevêque de Cyrène, Mgr l'ar-  
 chevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque  
 des Trois-Rivières, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque  
 de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de  
 Chicoutimi, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr le vicaire-aposto-  
 lique de Pontiac, Mgr Benjamin Paquet représentant Mgr l'évê-  
 que de Rimouski, M. Eugène Crépeau, et l'honorable Ths Cha-  
 pais. (13).

CONTRE :—L'honorable L.-R. Masson, l'honorable juge Jetté,  
 l'honorable H. Archambault, l'honorable F. Langelier, M. P.-S.  
 Murphy, M. H.-R. Gray, M. le docteur Leprohon et le Surin-  
 tendant. (8).

La motion principale est rejetée sur la même division.

---

#### Quand les chats n'y sont pas, les rats dansent

Tout le monde comprend ce vieux proverbe, et beaucoup en  
 confirment la justesse. Quand l'œil du maître ne peut voir, on  
 se néglige, comme si l'œil de Dieu n'était pas toujours ouvert.  
 Craindre les hommes qui ont autorité sur nous, c'est bien ; mais  
 ne remplir notre devoir qu'autant qu'ils nous regardent, c'est  
 mal. L'obligation ne cesse pas avec la présence de celui qui l'im-  
 pose ; elle tient à la conscience. Et cependant qu'ils sont  
 rares ceux qui, en tout et partout, se comportent d'après l'ordre  
 de leur conscience ! L'enfant profite de l'absence de ses parents  
 pour faire son escapade, le domestique flâne dès que son maître  
 n'est plus avec lui, l'élève ne travaille que sous le regard du  
 surveillant ; enfin *quand les chats n'y sont pas, les rats dansent*.  
 Mais Dieu punit souvent celui qui oublie sa présence pour né-  
 gliger son devoir.

**Mgr W.-H. Elder, archevêque de Cincinnati**

Né à Baltimore en 1819 ; ordonné prêtre en 1846, après avoir suivi les cours de la Propagande ; évêque de Natchez en 1857 ; coadjuteur en 1880 de l'archevêque de Cincinnati, auquel il succéda en 1883.

L'archidiocèse de Cincinnati a été érigée en 1821, et Mgr Elder, est le troisième titulaire. Le premier fut Mgr E. Fenwick, décédé en 1832 ; et le second a été Mgr Purcell, décédé en 1883. Ce diocèse compte 149 prêtres séculiers, 90 réguliers, 195 églises, 35 chapelles, et environ 200,000 catholiques.

**A travers le monde des nouvelles**

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à Standon, le 10 ; à Saint-Alban, le 11 ; à Notre-Dame du Portage, le 13 ; au Mont-Carmel, le 14 ; à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15.—Deux religieuses de l'Hôpital-Général de Québec doivent partir vers la mi-juillet pour Natal, Afrique, où l'on vient de fonder une maison du même genre.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, Madame Esther Gosselin, veuve de M. J.-B. Blouin, décédée à Saint-Jean, I. O., le 27 juin, à l'âge de 79½ ans. Elle était la mère de M. l'abbé J.-B. Blouin, ancien curé.—Mgr Taché vient de publier, à l'adresse de M. Tarte, une lettre ouverte qui contredit tout ce que ce dernier a dit dernièrement à propos de la question des écoles de Manitoba.

*Rome.*—Outre les deux nouveaux cardinaux français créés au dernier consistoire, on compte encore les suivants :

Mgr Joseph-Marie Granniello, des Clercs Réguliers de Saint-Paul (Barnabites), né le 8 février 1834.—Mgr Laurent Schlauch, évêque de Groswardein, né le 27 mars 1824.—Mgr Joseph Sarto, évêque de Mantoue, né le 2 juin 1825.

Le Sacré Collège se compose maintenant de 65 membres, dont 36 italiens et 29 étrangers.

Le nombre des étrangers se décompose de la manière suivante : 7 Français, 5 Austro-Hongrois, 5 Allemands, 4 Espagnols, 2 Portugais, 1 Américain, 1 Canadien-Français, 1 Hongrois, 1 Belge, 1 Australien et 1 Hollandais.

*France.*—Mgr Couillé, évêque d'Orléans, est nommé archevêque de Lyon ; Mgr Labouré, évêque de Mans, est nommé archevêque de Rennes, et Mgr Hautin, évêque d'Evreux, est nommé archevêque de Chambéry.